

ABONNEMENTS :

Boulevard de Valenciennes : Trois mois... Six mois... Un an...  
Le prix des abonnements est payable d'avance...

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LEGALES et JUDICIAIRES

INSERTIONS :

Annonces : la ligne... Réclames :... Faits divers :...  
Les abonnements et les annonces sont reçus à Roubaix, au bureau du journal...

Table with 2 columns: Date/Item, Price. Rows include 21 DÉCEMBRE, 22 DÉCEMBRE, and specific items like 'Banque de France'.

Table with 2 columns: Bank Name, Amount. Rows include 'Banque de France', 'Crédit foncier de France', 'Banque ottomane'.

DEPÊCHES COMMERCIALES

New-York, 21 décembre  
Paris, 20.  
Bourse de Commerce, 21/2.

Liverpool, 22 décembre  
Bourse de Commerce, 20,000 b., Marché hausse 1/16.

New-York, 22 décembre  
Cotons : 12 1/4.  
Recettes 142,000 b.

ROUBAIX 22 DÉCEMBRE 1876.

La Camarilla  
Pendant les deux ou trois jours qui ont précédé l'avènement au pouvoir de M. Jules Simon...

renoncement aux attaques personnelles, mais ils s'en prennent à cet ennemi impopulaire qu'ils représentent comme le véritable obstacle au rétablissement de la vérité constitutionnelle...

La Camarilla, c'est dans les monarchies, le parti de la cour, l'entourage intime du souverain, composé d'amis sans fonctions ou de personnages politiques investis de titres et d'honneurs...

M. Jules Simon, profondément républicain, en même temps que profondément conservateur, n'est pas un homme bien effrayant...

M. Martel est un honnête homme, quoique trop nerveux et facile à subir des impressions; les autres ministres sont, nous le reconnaitrons, animés des meilleures intentions...

Qui a mis un terme à un état de choses qui, en se prolongeant, pouvait avoir les conséquences les plus graves? N'est-ce pas le maréchal? Et n'a-t-il pas été inspiré, conseillé, guidé précisément par cette camarilla qui fait qu'il n'est pas seulement un homme en face du Parlement et du pays...

Cette camarilla, que visent les attaques des radicaux, nous apparaît au contraire comme une force salutaire; c'est elle qui s'oppose aux empiétements quotidiens du pouvoir législatif sur les attributions du pouvoir exécutif...

ALEXANDRE WATTEAU.

La République et la Sécurité individuelle

Sous ce titre, le *Moniteur universel*, journal libéral, publie l'article suivant que nous recommandons à l'attention de nos lecteurs:

Il n'y a plus à se le dissimuler: le nombre des crimes commis contre la sécurité des personnes, et parmi ces crimes, les plus odieux comme les plus dangereux pour l'ordre social, ceux commis contre l'enfance, augmentent dans une proportion effroyable...

Le Parlement lui-même pensera qu'après avoir établi la République, après en avoir confié les destinées aux hommes qui peuvent le plus lui inspirer confiance...

La pénalité sans doute, non moins que la composition du jury chargé de rendre le verdict en matière de culpabilité, est une partie essentielle de ces garanties...

Mais nous nous demandons s'il n'existe pas certaines causes auxquelles on pourrait rattacher plus particulièrement cet accroissement de la statistique criminelle...

Plus la forme de gouvernement s'éloigne du pouvoir d'un seul, plus l'autorité doit être forte et efficace, puisqu'elle a pour objet unique l'intérêt général...

C'est surtout sur ces deux points que le gouvernement doit porter son attention, et nous espérons qu'il le fera.

Affaires d'Orient

Voici ce que nous écrivit ce matin un de nos correspondants de Paris: « Les impressions pessimistes dominent aujourd'hui du côté de l'Orient; c'est un bruit très répandu de tous côtés, que la Turquie ne veut même pas siéger dans la Conférence de Constantinople...

On nous télégraphie de Bruxelles, 21 décembre, 4 heures soir: « M. Coomans, député de la droite, vient d'adresser une interpellation au cabinet, lui demandant de faire connaître à la Chambre ses intentions sur la résolution à prendre au sujet de l'envoi des troupes Belges en Bulgarie, qui avait été annoncée par la presse...

Le Journal des Débats a reçu de son correspondant particulier la dépêche suivante sur un grave incident qui vient de surgir entre l'Autriche et la Serbie...

Une sentinelle de la forteresse de Belgrade a tiré un coup de fusil sur le monitor *Maros*, sur lequel se trouvait le prince de Wrede. Le monitor a aussitôt répondu par un coup de canon qui heureusement n'a causé aucun dégât...

Le prince de Wrede a débarqué aussitôt et s'est rendu directement au palais. M. Risitch s'est excusé en disant que le monitor s'était présenté dans le rayon de la forteresse. Cette raison ne saurait être valable, attendu qu'il n'existe pas de délimitation fixe dans le thalweg du fleuve, où les nécessités de la navigation changent constamment la direction à prendre...

M. Zuhitch, agent diplomatique de Serbie à Vienne, a présenté aujourd'hui officiellement des excuses au comte Andross et a promis une satisfaction entière. Il régnait à ce sujet une irritation extraordinaire...

Lord Derby a prié lord Lyons de soumettre des observations au gouvernement français afin d'empêcher le trafic des esclaves...

Le Sénat, discutant la possibilité du refus de la Turquie de permettre l'occupation de la Bulgarie par des forces étrangères, dit: « Midhat-Pacha ne saurait être avant trop clairement que la Turquie serait complètement isolée si elle rejetait les avis de la conférence...

SENAT

Séance du 21 décembre.

PRÉSIDENCE DE M. LE DUC D'AUDIFFRANT-PASQUIER  
La séance est ouverte à 2 heures 10 minutes.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu par M. Schœrer-Kestner, l'un des secrétaires, et est adopté sans observation.

M. NABEAU dépose une proposition de loi relative à l'organisation des attributions et aux tarifs des huissiers.

M. POUYRAU-QUÉRIER dépose, au nom de la commission des finances, le rapport sur le budget des recettes pour l'exercice 1877, et le rapport sur le budget des dépenses du ministère des finances pour le même exercice.

L'ordre du jour appelle la discussion du budget du ministère de la justice.

Le chapitre 6, relatif aux cours d'appel comprend des crédits pour une somme de 6,528,570 fr.

La Chambre des députés a prononcé sur ce chapitre une réduction de 40,000 fr.

La commission des finances du Sénat propose le rétablissement de ces 40,000 fr.

M. TOLAINE ne présente pas la question théorique de savoir si le Sénat a le droit de prononcer le rétablissement d'un crédit supprimé par la Chambre des députés...

L'orateur se plaçant sur le terrain même indiqué par le président de la commission du budget, se permet de demander une explication à la commission du budget et à son honorable rapporteur sur ce premier procédé...

Nous sommes par là, dit l'orateur, inévitablement conduits au vote des douzièmes provisoires, car même sans esprit d'hostilité il n'y a eu de part ni d'autre la Chambre des députés résistera et elle a le dernier mot.

Lord Derby a prié lord Lyons de soumettre des observations au gouvernement français afin d'empêcher le trafic des esclaves...

Il est évident que M. Tolaïne lui-même voulait l'écrire. Toutefois, avant de dire pour quels motifs la commission a cru devoir rétablir le crédit de 40,000 fr. supprimé par la Chambre des députés, l'orateur croit devoir présenter quelques considérations sur les raisons de principe qui ont déterminé la résolution de la commission...

On a dit que le crédit a été accepté ou repoussé par la Chambre des députés, il appartient évidemment au Sénat d'examiner la question et d'accepter ou de repousser la décision de l'autre Chambre, suivant sa conviction...

Si l'on s'agit cependant d'une loi spéciale atteinte par le vote de la commission du budget, la question devient plus délicate. On peut d'abord dire que la commission peut ne pas former des hommes d'un caractère assez sûr pour décider si cette loi doit être ou non abrogée.

La commission du Sénat, en rétablissant le crédit d'après cette considération, n'a donc voulu créer aucun dissentiment. Elle partage l'opinion manifestée dans l'autre Chambre sur l'utilité des réformes dans la magistrature, et elle espère que la Chambre des députés admettra le rétablissement du crédit, en comprenant que l'appel fait à la tribune de la Chambre des députés et à celle du Sénat, n'est que pour appeler l'attention du gouvernement sur cette importante question.

Voici le résultat du scrutin: Nombre des votants, 268; Majorité absolue, 135.

M. JULES SIMON, président du conseil, ministre de l'intérieur, déclare que le gouvernement est allé au devant du vœu exprimé par l'honorable sénateur, et que des chefs de service se trouveront à Versailles à des heures fixes pour satisfaire à toutes les demandes de renseignements.

Le chapitre 6, avec l'augmentation de 40,000 fr. proposée par la commission, et le chapitre 7, cour d'assises, sont adoptés.

Le chapitre 8, Tribunaux de première instance, est adopté.

M. DE BRÉHAUX demande que le tribunal de Saint-Etienne soit érigé en cours d'appel; toutefois, l'honorable sénateur ne formule aucun vœu.

Le chapitre 9, Tribunaux de première instance, est adopté.

M. DE BRÉHAUX demande que le tribunal de Saint-Etienne soit érigé en cours d'appel; toutefois, l'honorable sénateur ne formule aucun vœu.

M. MONNET appuie l'observation de son honorable collègue.

Le chapitre 10, Tribunaux de première instance, est adopté.

Feuilleton du Journal de Roubaix du 23 décembre 1876

LUCY

PAR G. DE BEUONY-D'HAGERUE  
CHAPITRE XVIII  
DÉNOUEMENT  
(Suite et fin).  
« Muni de ces faibles indices, je n'hésitai cependant pas à partir pour Boulogne; de là j'arrivai bientôt dans le hameau dont Lucy avait retenu le nom.

« Je ne devais pas atteindre encore le but que je poursuivais. Tous les renseignements que je pus obtenir ne jetaient aucune lumière sur les faits qui m'occupaient; mais j'eus la preuve que non-seulement toute la vie de l'infortunée Lucy, mais même ses premiers jours avaient été marqués par la souffrance et le malheur.

« Voici ce que me raconta le vénérable curé de Blicourt: « Il y a dix-neuf ans, me dit-il, je me rendais près d'une petite malade, quand, longeant un petit bosquet de broussailles, j'entendis de faibles gémissements, comme les cris d'un nouveau-né. J'entra dans le petit bois, et je vis

un énorme chien, à l'œil farouche, au poil hérissé, à la gueule béante, s'apprêtant à dévorer une malheureuse petite créature, venue au monde depuis quelques heures seulement; déjà il lui avait fait plusieurs cruelles morsures. Je me précipitai au secours de la pauvre petite créature, et je dus lutter corps à corps avec l'animal furieux pour lui arracher sa proie.

« Connut-on sa mère? demandai-je. « Sa mère était une malheureuse fille de ce village, qui avait été pendant quelque temps en service à Boulogne; elle s'appelait Adèle Barrot; elle mourut le lendemain du jour où son enfant fut si providentiellement sauvée. Quant au séducteur, à l'auteur de tous ses maux, je n'ai pas besoin de vous dire qu'il resta inconnu.

« L'auditoire écoutait avec une attention fiévreuse; tous les yeux étaient fixés sur l'avocat, aussi nul ne remarqua le trouble dont fut saisi subitement l'un des témoins, le domestique dont le témoignage avait été si accablant pour l'accusé. Au moment où le défenseur parla du séducteur, ses yeux devinrent hagards, il se leva et se précipita hors de la salle, en prononçant des paroles inintelligibles. Plusieurs personnes le suivirent, puis, le président ayant fait faire silence, l'avocat reprit sa plaidoirie.

« Un instant après, un grand tumulte se fit entendre aux abords de la salle; un huissier s'approcha du procureur et lui dit quelques mots à voix basse. Celui-ci se leva aussitôt.

« Monsieur le président, dit-il, on me précipite un crime vient d'être commis sur les marches mêmes du Palais de Justice, l'un des témoins de l'affaire qui se juge en ce moment vient d'être poignardé. La victime de cet attentat demande à faire des révélations avant d'expirer. Je vous prie en conséquence de vouloir bien suspendre l'audience pour quelque temps.

« Le président, faisant droit à la requête, prononça la suspension et sortit avec le procureur; ils se rendirent dans une salle du greffe où le moribond venait d'être transporté.

« Un médecin lui donna les premiers soins; mais, dès qu'il aperçut les magistrats, il repoussa le docteur, et se levant sur son séant: « Messieurs, s'écria-t-il, je suis un misérable; j'ai accusé une innocente, Dieu m'a puni, je vais mourir. Mais hâtez-vous de rendre la liberté à celle que j'ai calomniée. C'est moi qui ai versé le poison dans la tasse de lady Doverley; c'est moi qui, à l'aide d'une fausse clef, ai placé le paquet d'arsenic dans le tiroir du secrétaire... Quel motif a pu vous déterminer à commettre une telle action? interrogea le président.

« Quelle raison avez-vous de détruire le témoignage que vous avez déposé devant la justice, en vous accusant vous-même?

« Quelle raison! Ah! je ne savais pas... non, je ne savais pas qu'elle était... mais l'avocat me l'a appris... Le séducteur d'Adèle Barrot, c'est moi!!! Malheureux! dit le président.

« Mais le misérable ne l'entendit pas; après ses aveux, il est tombé évanoui. Le docteur revint à lui et posa un appareil sur sa blessure. Le président lui demanda son opinion sur le temps qui restait à vivre au blessé.

« Bien peu. Les poumons sont perforés, le sifflement qui accompagne la respiration annonce que la vie se retire.

« Tâchez de le ranimer. Il est du plus grand intérêt pour la justice, qu'il puisse terminer sa déposition.

« Le docteur envoya quérir une potion, et en administra une cuillerée au moribond. Alors celui-ci ouvrit les yeux.

« Vous venez répondre aux questions que je dois vous adresser? « J'essaierai.

« Quel est l'homme qui vous a frappé? « Celui qui avait intérêt à m'empêcher de parler.

« Il était donc dans la salle? « Oui, monsieur; quand j'ai connu le vrai nom de Lucy, quand j'ai su que

« Quelques minutes après, Lucy était dans les bras de Toby. Ses larmes coulaient en abondance; mais c'étaient des larmes de joie; la pauvre enfant ne connaissait pas la raison qui avait déterminé le domestique à rétracter son accusation.

« Après les premiers moments donnés à l'émotion: « Maintenant, chère Lucy, j'ai hâte de vous voir hors de ces lieux où vous avez tant souffert...

« Au moment où ils sortaient du Palais de Justice, le domestique expirait dans les bras du prêtre, en lui disant: « Si jamais elle apprend qu'elle était ma fille, dites-lui combien je me suis repenti, et faites qu'elle ne me maudisse pas.

« Le lendemain, les journaux annonçaient que deux riches Anglais, sir William Stompton et sa femme, avaient été trouvés empoisonnés dans un appartement qu'ils occupaient rue de Rivoli. L'un d'eux ajoutait: « Tout porte à croire que ce double empoisonnement, ou plutôt ce double suicide, n'est pas sans rapport avec l'assassinat commis hier, en plein jour, sur les marches de l'escalier du Palais de Justice. »

FIN.